LE NUMERO 25 CENTIMES

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION
LILLE, 186, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

LUNDI 2 MARS 1931.

BUREAUX :
ROUBAIX, Téléph. 9-51, 45, rue de la Gare, 45
TOURCOING, Téléph. 9-85, 3, rue Fidèle Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

NOS ENQUÊTES ÉCONOMIQUES

OU EN EST LA SITUATION dans la région du Nord

— VIII —

Dans notre édition du 15 février dernier nous avons donné une vue d'ensemble de la situation des industries de la brique et des matériaux de construction. Nous allons compléter notre enquête par quelques considérations générales sur les industries du bâtiment, considérations que nous avons recueillies de la bouche du sympathique M. Paul Rouzé, président de la Fédération départementale des Chambres Syndicales d'entrepreneurs du Nord de la France.

Ce que dit M. Paul Rouzé, président de la Fédération des Entrepreneurs du Nord

« Et tout d'abord, nous déclare M. P. Rouzé, laissez-moi faire un rapide retour en arrière. Vous avez assisté au formidable effort, au tour de force que sont parvenus à réaliser en quelques années nos entrepreneurs dans toutes les branches pour reconstruire nos villes et villages détruits, nos usines, pour remédier à une crise prolongée du logement, et, à ce dernier point de vue, les Pouvoirs Publics et les organismes créés par les lois Ribot et Loucheur nous ont puissamment aidés dans l'accomplissement de notre tâche. « On conçoit qu'aussi vaste effort n'ait pu être mené dans les conditions de rapidité qu'exigeait la situation sans un vaste concours d'entreprises se multipliant suivant les besoins. Nous semblons aller vers une période de ralentissement sensible et l'on peut prévoir qu'un certain nombre d'entreprises auront quelques difficultés à se maintenir. Malaise inévitable dont on ne perçoit pour l'instant que les premiers indices. Nous sommes 600 entrepreneurs affiliés à la Fédération sans compter de nombreux isolés qui n'ont pas rallié notre groupement. Comment les uns et les autres feront-ils face aux difficultés qui vont venir ? »

LA MAIN-D'ŒUVRE

« C'est, en effet, avant tout chez nous une question de main-d'œuvre. Dans le bâtiment on travaille par équipes avec des cadres spécialisés que chacun, dans sa partie, a eu grand'peine à se constituer et qu'il tient essentiellement à maintenir. Jugez des effets désastreux qu'amenerait inévitablement un ralentissement trop marqué des travaux. Nous avons connu, il n'y a pas encore si longtemps, pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Cela tenait, par exemple, pour l'année 1929, à ce que le gros appoint habituellement fourni par la Belgique avait été retenu dans ce pays par les expositions de Liége et Anvers. Ces ouvriers sont revenus l'an dernier renforcer la main-d'œuvre locale. Nous tenons chacun à notre personnel et pour le maintenir à pied-d'œuvre nous n'hésitons pas fréquemment à accepter des travaux avec d'importants rabais. C'est ainsi que dernièrement il était procédé à la Préfecture du Nord à l'adjudication d'importants travaux concernant deux immeubles départementaux. Les rabais consentis allèrent de 10 jusqu'à 30 %. N'est-ce pas la meilleure preuve que le souci de la préservation de nos effectifs l'emporte en pareil cas sur l'éventualité d'un gain ramené au minimum, quand il n'est pas négatif ? Nous arriverons ainsi, pour peu qu'on nous y aide, à éviter le chômage. »

LES PERSPECTIVES POUR 1931

« L'année 1930 dans l'ensemble, et compte tenu de la situation générale, n'a pas été défavorable à l'industrie du bâtiment et des travaux publics. Quelles sont les perspectives pour 1931 ? Il est un peu tôt pour essayer de les définir avec quelque précision. La campagne ne fait que s'engager. Les architectes, en général, ne semblent pas manquer de projets et de plans, mais qu'en sera-t-il réalisé ? Il y a à la base le grave problème du coefficient de construction qui reste trop élevé. Le propriétaire hésite à investir ses capitaux en immeubles devant les gros débours et la limite du taux des loyers qu'il faudra imposer. Il y a aussi cet impôt abusif sur les mutations contre lequel nous ne cessons de protester.

» Laissez-moi vous dire aussi l'inquiétude qu'a fait naître chez nous l'éventualité d'une nouvelle hausse des transports. Nous laissons de côté ces graves problèmes qu'examinent de très près nos organisations, et, pour terminer sur une note optimiste, espérons que rien ne viendra entraver la réalisation des plans d'aménagement et d'embellissement que nos vaillantes cités du Nord viennent de mettre au point avec tant d'opportunité. »

R. BOULY.

A PROPOS D'UN FOYER D'AGITATION COMMUNISTE

En 1922, la municipalité du Pré-Saint-Gervais louait — moyennant 20 fr. par an — l'ancienne église paroissiale désaffectée pour y établir une Maison des syndicats. Mais on s'aperçut bientôt que les locaux ne servaient qu'à des réunions communistes et la huitième Chambre du Tribunal civil était saisie d'une demande de résiliation du bail passé pour dix-huit années.

Après les plaidoiries de Me Henri Duandy pour la commune, de Me Albert Fournier pour la Maison des syndicats, et les conclusions de M. Falco, substitut, le tribunal, présidé par M. Jozon, a prononcé la résiliation du bail au préjudice de la Maison des syndicats, ordonnant l'expulsion dans la quinzaine et le paiement, depuis le jour de l'acquisition, d'un loyer mensuel de 2.000 francs.

Le jugement contient cet attendu :

« La Maison des syndicats est un foyer d'agitation communiste qui ne tend qu'à jeter le trouble dans les esprits, à inciter les soldats à la révolte et qui est en opposition complète avec le but d'intérêt social et général indiqué aux statuts de la dite société puisque la commune n'a pour but et conséquence au profit de quelques-uns que la régression de toute civilisation et de tout progrès par l'égalité de tous dans la misère, à commencer par la classe des salariés. »

BILLETS FALSIFIÉS

La Banque de France s'apercevait depuis quelque temps que de nombreux faux billets de cent francs avaient été falsifiés. En découpant par bandes un certain nombre de billets, le faussaire réussissait à en faire un supplémentaire. La sûreté a ouvert une enquête.

BOSSOUTROT ET ROSSI ont battu les records de distance et de durée

A propos du vol des aviateurs Bossoutrot et Rossi, nous avons reçu, hier après-midi, la dépêche suivante d'Oran :

Les aviateurs Bossoutrot et Rossi ont atterri à 10 h. 19, après 75 h. 23 de vol et après avoir parcouru 8.805 kilomètres, battant ainsi les records de distance et de durée en circuit fermé, détenus par les aviateurs italiens Maddalena et Cecconi, avec 67 h. 13 et 8.188 km. 800.

LES RECORDS BATTUS

Les records de distance et de durée en circuit fermé que viennent de battre les aviateurs Bossoutrot et Rossi sur le circuit oranais, étaient détenus depuis les 30 mai, 1er et 2 juin 1930, par les aviateurs italiens Maddaleni et Cecconi, qui avaient tenu l'air durant 67 h. 13' et couvert 8.188 km. 800.

C'était la quatrième tentative de cet équipage qui, la première fois, avait réussi à tenir l'air pendant 67 h. 32' 20" mais avait été contraint d'atterrir avant d'avoir dépassé le record d'une heure, ainsi que l'exige le règlement international. Depuis, deux tentatives avaient été arrêtées par mauvais temps : enfin, jeudi dernier, à 5 h. 55' 54", Bossoutrot et Rossi décollaient à nouveau pour un nouvel essai qui, cette fois, se trouve couronné de succès.

L'AVION VICTORIEUX

Les deux aviateurs pilotaient un gros monoplan Blériot muni d'un moteur Hispano-Suiza de 350 CV, moteur absolument du même type que celui qu'illustrèrent Costes et Bellonte dans la traversée de l'Atlantique du Nord, de Paris à New-York. Cet appareil, tout comme ceux des équipages Paillard, Mailloux et Doret-Le Brix, fait partie de la série des prototypes commandés par le ministère de l'Air alors qu'il avait à sa tête M. Laurent-Eynac.

LES DEUX PILOTES

Les nouveaux recordmen ne sont pas des inconnus pour le public : Lucien Bossoutrot est un des plus vieux pilotes français et se signala en 1919 par le raid Paris-Dakar, à bord d'un Goliath, raid où l'équipage fut obligé de se poser sur une petite plage en plein désert, où il ne fut retrouvé qu'après de longs jours de recherches.

Par la suite, il se distingua dans les grands prix d'avions de transport organisés par l'Aéro-Club de France... et s'attaqua aussi et déjà au record du monde de la durée qu'il détint en juin 1920 en compagnie de Bernard, avec 24 h. 19' 07". Puis, deux ans après, en octobre 1922, en compagnie du regretté Drouhin, avec 34 h. 19' 07".

Le nom de Bossoutrot figure, du reste, encore une fois sur la liste des records du monde et deux fois sur celle des records français. Il détient toujours le record du monde d'altitude à 2.586 mètres avec 5.000 kilos de charge, le record français d'altitude à 4.990 mètres avec 2.000 kilos de charge et enfin le record français de la plus lourde charge enlevée à 2.000 mètres avec 6.000 kilos.

Quant à l'aviateur Rossi, il attira l'attention sur lui alors qu'il était adjudant et qu'il participa avec un certain succès à différents militaries. Ce fut lui qui accompagna le lieutenant de vaisseau Le Brix, pour tenter une liaison rapide de Marseille à Saïgon. On se rappelle que les deux aviateurs furent contraints de se jeter avec leur parachute par dessus bord, en pleine nuit, alors qu'ils se trouvaient dans une région montagneuse. Le Brix se tira indemne de cet incident, mais Rossi, dont le parachute mouillé ne s'était pas ouvert correctement, fut grièvement blessé et dut subir une inaction de plusieurs mois.

Lorsqu'il revint à Paris, ce fut sur lui que Bossoutrot fixa son choix pour en faire son équipier dans les tentatives de records qu'il envisageait et dont la dernière est couronnée d'un si brillant succès.

FÉLICITATIONS DU MINISTRE DE L'AIR

Dès qu'il a eu connaissance de la performance accomplie par Bossoutrot et Rossi, le ministre de l'Air a adressé au vaillant équipage le télégramme suivant: **«Suis heureux vous adresser à tous deux mes chaleureuses félicitations pour magnifique exploit que vous venez d'accomplir et qui ramène en France, dans des conditions exceptionnellement brillantes, deux des records mondiaux les plus enviés et les plus disputés. Cette splendide victoire, due à vos remarquables qualités de pilotes déjà maintes fois affirmées et à l'excellence d'un matériel qui fait le plus grand honneur à l'industrie française, enorguellit notre aéronautique tout entière. Vous exprime témoignage de ma vive gratitude. »**

M. J.-L. Dumesnil a envoyé aux équipages Doret, Le Brix, Cadiou et Paillard Mailloux, qui se sont attaqués aux mêmes records, le télégramme dont le texte suit : **« Au moment où Bossoutrot et Rossi viennent d'atterrir après magnifique victoire, je tiens à vous dire mon admiration pour la belle énergie que vous avez déployée dans la même tentative et à vous exprimer mes plus vives félicitations pour les remarquables résultats de vos efforts interrompus si près du but. »**

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DE L'URUGUAY

M. Terra a pris possession de ses fonctions de président de la République ; il a nommé ministre des affaires étrangères M. Juan Carlos Blanco ; ministre de l'intérieur M. Espalter; ministre de la guerre et de la marine M. Mano.

VOLEURS D'AUTOS

Deux jeunes gens, Maurice Walter, âgé de 15 ans, et Henri Weiss, âgé de 17 ans, habitant Nancy, s'étaient emparés d'une automobile avec l'intention de gagner Paris.

Ayant pris une fausse direction, ils arrivèrent, samedi matin, à Chaumont où, mal conduite, l'auto alla donner contre un arbre. Très endommagée, ils la laissèrent sur place.

Après avoir erré quelques heures en ville, ils s'emparèrent, dans l'après-midi, d'une nouvelle voiture, appartenant à M. Hubert Chouffeaut, agriculteur à Brethenay.

Le frère du propriétaire de l'auto ayant reconnu la voiture, suivit les voleurs avec sa conduite intérieure et les rejoignit. Il put arrêter l'un des jeunes vauriens, mais l'autre, Henri Weiss, réussit à s'enfuir. La gendarmerie le recherche.

LA FÊTE DES ANCIENS CHASSEURS DE DRIANT

ELLE S'EST DÉROULÉE BRILLAMMENT, HIER, A LILLE

Les vaillants anciens chasseurs du héros de Verdun, le Colonel Driant, ont célébré hier à Lille, leur fête annuelle avec un éclat particulier.

A 10 h. 30, ils recevaient à leur siège leurs camarades du 59e B. C. P., de Paris.

A 11 h., à la Vieille Bourse, M. le général Becker, commandant l'infanterie divisionnaire de la 1re Région, assisté du colonel Herment, du 56e B. C. P., remettait les médailles de Verdun à de nombreux anciens combattants du fameux bois des Caures.

La Musique de Mons-en-Barœul agrémentait la fête et toutes les sociétés d'Anciens Militaires de la ville étaient représentées.

Le général Becker, remettant des médailles de Verdun, dans la cour de la Vieille Bourse de Lille.

Après le dépôt d'une palme au Monument aux Morts, une cérémonie religieuse à l'église Saint-Etienne et les vins d'honneur, l'Amicale se réunit à 14 h. à l'Hôtel Maréchal, en un banquet magnifique.

Nous avons noté à la table d'honneur la présence de MM. le général Becker, Hauwelle, président de l'Amicale des anciens chasseurs de Driant ; le colonel Herment, MM. le commandant Magrin, actuel chef du 16e B. C. P. ; le capitaine Delmotte, le capitaine Olivier, avocat à Lille, président des Anciens Combattants ; l'abbé Dutoo, ancien aumônier du 16e B. C. P. et les officiers représentant le 59e ; le caporal Hurtebise, qui assura la liaison avec le Colonel Driant), et 49e B. C. P. (M. Bruets); Haverland, vice-président de la Mutuelle des Chasseurs à pied ; Couscol, président des anciens du 43e R. I. ; Ninive, président des anciens du 87e R. I.

Au début du banquet, M. Haverland présente les excuses des absents.

Le repas fut joyeux, frugal et copieux à souhait.

Au champagne des discours ont été prononcés.

M. Hauwelle commente ce que fut le grand chef, le colonel Driant « nom d'un chef vénéré de tous, mort trop tôt... » et il dit que sa mémoire ne doit pas disparaître. Le président lit le compte rendu moral et financier de l'Amicale. Il distribue des épingletteres aux anciens chasseurs les plus méritants. Il remercie ensuite les personnalités présentes.

M. Braets, président des anciens du 49e B. C. P., apporte le salut de son association.

M. Ninive, président des anciens du 87e R. I., lit une allocution très spirituelle.

M. l'abbé Dutoo, ancien aumônier du 56e B. C. P., narre une aventure avec esprit qui, comme le dit M. le général Becker, « tint tout le monde sous le charme ».

M. Olivier, commandant de réserve de chasseurs à pied, dit les meilleures choses en excellents termes.

M. le commandant Magrin apporte le salut du 16e B. C. P. en activité à Metz.

M. le colonel Herment, ancien commandant de guerre du 56e B. C. P., prononce des mots magnifiques pour glorifier les morts du 56e.

M. le général Becker apporte le salut de l'armée française avec éloquence et avec une énergie patriotique.

Une tombola termina le banquet dans une atmosphère de joyeuse camaraderie.

Le soir, un bal de famille poursuivit les agapes tard dans la nuit.

LE MYSTÉRIEUX ASSASSINAT D'UNE ACTRICE AMÉRICAINE

De New-York : un crime particulièrement odieux et qui projette sur la basse pègre des grandes villes américaines une lumière singulièrement sinistre, vient d'être commis.

Une jeune actrice, Mrs William Gordon, qui avait décidé de déposer dans une enquête sur les agissements de certains policemen, a été assassinée par un « étrangleur ».

Près de son cadavre on a trouvé une lettre ainsi conçue :

« Attrapez ça ma petite dame ! si vous ne voulez pas tenir votre bouche close, on la fermera ; nous savons nous y prendre avec les gens trop bavards. Ceci est un avertissement : à bon entendeur salut ! »

LES UNIVERSITÉS ESPAGNOLES ROUVRENT LEURS PORTES

Les conseils d'administration des universités invités par l'ordonnance royale espagnole du 24 février à prendre les dispositions qu'ils jugeraient opportunes, se sont réunis pour examiner la situation et prendre des décisions. La plupart des universités ouvriront leurs portes ce lundi. Quelques-unes ne reprendront leurs cours que demain. Les deux universités où les troubles ont été les plus graves et qui ont provoqué la fermeture de toutes les autres, celle de Séville et celle de Madrid ne se sont pas encore prononcées.

LE MARÉCHAL FRANCHET D'ESPEREY, A ANVERS

Le maréchal Franchet d'Esperey, accompagné du général Chardigny, attaché militaire près l'ambassade de France, et du capitaine de Longuemaere, s'est rendu hier matin à la cathédrale d'Anvers. A midi, le Consul général de France, M. Tondeur-Scheflet a offert un lunch en l'honneur de l'hôte illustre.

LES LETTRES D'UN PENDU

A la prison de Canon-City (Etats-Unis), a été pendu, en février dernier, un assassin du nom de John Walker, coupable du meurtre d'un agent de police.

Or, John Walker a une vieille mère qui, tout en connaissant l'emprisonnement de son fils, a été toujours maintenue dans l'ignorance de sa condamnation à mort, d'accord avec ses proches. Walker lui a fait croire qu'il devrait passer vingt ans aux travaux forcés dans cette prison même.

Et, pour maintenir la pauvre femme, qui a 71 ans, dans cette erreur, il a préparé le stratagème suivant. Avant l'exécution, il s'est arrangé avec la prison pour qu'elle envoie, durant les vingt années à venir, des lettres mensuelles à sa mère. Pour cela il en a rédigé 240 qui seront remises à la vieille maman, à raison d'une par mois.

Walker a pensé que, d'ici vingt ans, sa mère l'aura rejoint dans la tombe sans avoir soupçonné le triste sort de son fils.

L'ARRANGEMENT anglo-franco-italien sur les constructions navales

Nous avons dit qu'un accord de principe sur les constructions navales semble réalisé entre l'Angleterre, la France et l'Italie. A la faveur de cet arrangement, l'Italie et la France vont entrer dans les accords de Londres qui joueront pleinement jusqu'en 1936. La combinaison à cinq, tant cherchée, est réalisée.

On voit tout de suite ce que l'Angleterre y gagne. Ce n'est pas par altruisme que les dirigeants anglais se sont donné tant de mal. La simple exécution du programme naval français de 1924, combinée avec la volonté de l'Italie, bouleversait les combinaisons échafaudées à Londres entre les Anglais, les Américains et les Japonais. C'était la nécessité d'un gros effort de constructions en pleine période de déficit budgétaire. Les Anglais et les Américains le redoutaient beaucoup. L'esprit de conciliation des nations latines écarte cette éventualité.

Dès maintenant, on peut faire des constatations essentielles.

L'Italie fait le sacrifice de suspendre pendant cinq années l'imitation systématique des armements français, c'est-à-dire qu'elle modère la réalisation effective de la parité contestée théoriquement. C'était bien, en effet, le trait caractéristique de la situation. Les Français refusaient la parité, mais ne pouvaient empêcher l'Italie de construire autant qu'eux, si bien que, dans un délai très bref, la disparition d'une avance faite de vieux bateaux aurait réglé le débat à notre détriment.

L'important est de savoir quelle sera exactement la situation des flottes en 1936, à l'expiration de l'accord qui vient d'être fixé.

AU QUAI D'ORSAY

M. Henderson, M. Alexander, M. Graigie et M. Selby sont arrivés hier après-midi à Paris, venant de Rome, par la gare de Lyon, à 15 h. 25. M. Briand, qu'accompagnaient MM. Léger et Massigli, M. Ch. Dumont, le comte Manzoni, qu'accompagnait le consul général, lord Tyrrell, entouré du personnel de l'ambassade d'Angleterre et de l'amiral Darlan, ont salué les délégués anglais à la conférence navale à leur arrivée. Après une courte pose devant les photographes, MM. Henderson et Briand ont pris place dans une voiture automobile qui les a conduits directement au Quai d'Orsay, où ils sont arrivés à 15 h. 40. L'entrevue a pris fin à 18 h. 30.

L'accord réalisé entre les ministres des affaires étrangères et les ministres de la marine français, anglais et italien va être recommandé par eux à la ratification des trois gouvernements intéressés.

LES INCIDENTS DU PROCÈS DES MUTINS DE CALVI

L'enquête menée au sujet de l'altercation suivie de voies de fait survenue dans la salle des pas perdus du conseil de guerre maritime de Toulon, entre Me Albert Sadoul et Me Charles Coton, commissaire de 1re classe de la marine, se poursuit. Le capitaine de vaisseau Fauré, commissaire du gouvernement, ne présentant à Me Sadoul, après l'altercation, les regrets du parquet maritime, a cru devoir établir une démarcation entre le commissariat de la marine et les autres corps de commissaires. Le général Crochepierre, chef de l'intendance maritime, a dressé un rapport notant cette appréciation du chef du parquet maritime à l'égard des officiers du commissariat qui ont participé à la guerre.

On fait remarquer d'autre part que Me Charles Coton, engagé volontairement à dix-sept ans dans la division marocaine, a été blessé deux fois, est décoré de la croix de guerre et chevalier de la Légion d'honneur.

VENTE D'ŒUVRES D'ART DE PROVENANCE RUSSE

On s'attend à Berlin, dans le courant du mois à la vente de 294 objets divers, de provenance russe, parmi lesquels 64 très beaux tableaux de la Renaissance italienne et du XVIIe siècle hollandais; 35 miniatures des plus célèbres artistes du XVIIIe siècle ; 3 Gobelins parmi lesquels « Le Jugement de Salomon » et des pièces d'argenterie, de faïence, des meubles anciens, etc.

Au mois d'avril, on vendra à Leipzig 20 dessins de Greuze, et d'autres de Fragonard, Watteau, Lancret, Hubert-Robert, etc...

Enfin en mai, on vendra chez Lencke la célèbre collection du comte Stroganoff.

DOUBLE ASSASSINAT

Vers minuit, M. Rameau, qui est, à Saint-Martin-sur-Ouanne (Yonne), le voisin de M. Georges Moutardier, cultivateur, ayant perçu un bruit de querelle et entendu des coups de feu, s'est levé et a vu M. Moutardier qui s'enfuyait. Il a pénétré alors dans la maison de son voisin et a trouvé le cadavre de la femme du cultivateur, 32 ans, et celui du beau-père de ce dernier, M. Désiré Lebeau, 65 ans.

M. Moutardier avait des habitudes d'intempérance. La gendarmerie s'est mise à sa recherche.

LES AMOURS de « Miss Paris 1930 » l'ont menée en prison

Belle, Mlle Yvonne Taponnier l'est assez pour avoir été, durant l'année 1930, miss Paris. Elle le fut aussi également pour émouvoir le cœur d'un jeune garagiste de la rue Faber, qui fut promu, morganatiquement, prince consort.

Seulement, Mlle Taponnier n'est plus miss Paris. Mlle Taponnier n'est plus aimée. C'est là trop de disgrâce ; et l'enfant brune n'en put tant supporter, d'autant qu'elle a les nerfs irritables et l'humeur irascible. Elle le fit déjà voir, en brisant une fois les vitres d'une péniche de luxe ; une autre fois en se jetant à l'eau, non loin d'un poste de mariniers qui s'émerveillèrent de tirer de l'onde une belle naïade.

Mlle Yvonne TAPONNIER,
« Miss Paris 1930 »

Samedi encore, elle se querella avec son ami.

Les apostrophes volèrent, puis ce fut le poivre dont la pauvrette s'était munie et qui vint brûler les yeux coupables. En même temps, l'amante infortunée brandit une paire de ciseaux. Mais l'homme se protégea de son bras replié et ne fut atteint que légèrement au coude.

Mlle Taponnier ayant ainsi, dans le sang, vengé son honneur, prit la fuite, sauta dans un taxi. Mais un agent prit aussi un taxi.

L'ex-miss Paris, arrêtée, fut conduite au commissariat des Invalides puis — à ameurtume dernière — envoyée au Dépôt.

TRENTE COMMUNISTES ARRÊTÉS A STRASBOURG

Les militants communistes qui avaient projeté une réunion à Strasbourg hier matin, ont renoncé à leur intention en raison des mesures prises. Ils se sont dirigés sur Schiltigheim, faubourg de Strasbourg et ont commencé une réunion dans un café, mais elle a été dissoute immédiatement et la police a fait évacuer la salle. Il a été procédé à une trentaine d'arrestations. Au cours de la matinée, les communistes strasbourgeois avaient convoqué des communistes de Kehl et des environs ainsi qu'un député au Reichstag qui devait prendre la parole et avait apporté des tracts communistes. Tous les étrangers ont été refoulés au-delà du pont de Kehl.

LE MAUVAIS TEMPS

L'autre nuit, un violent orage a éclaté sur la Savoie, accompagné d'une tempête de neige, d'un ouragan et de tonnerre. Plusieurs lignes télégraphiques ont été coupées. En montagne, la hauteur de la neige est énorme. On redoute des catastrophes.

— Après trois jours de violente tempête et de pluies qui ont provoqué une crue de la Moselle, la neige tombe abondamment sur les hauteurs. La couche atteint dix centimètres dans les rues de Remiremont.

— Une violente tempête a sévi sur le département de la Meuse. Une pluie abondante est tombée pendant 24 heures, les rivières débordent de nouveau, la Meuse a envahi sa vallée. La couche de neige atteint dix centimètres.

LE DRAME QUOTIDIEN

Hier à 12 h. 40, à son domicile, à Bicêtre, M. Fernand Champeaux, 40 ans, représentant de commerce, a tué sa femme, 44 ans, d'un coup de fusil à la tête et s'est suicidé ensuite avec la même arme.

BOND DE 81 MÈTRES, EN SKI

Le Norvégien Sigmond Rund vient d'établir un bond de 81 mètres, le record du monde de saut en ski, sur le nouveau tremplin de cette station. Le record du monde était détenu depuis le 4 janvier par Bruno Trojani de Gstad avec 72 m.

PROCÈS MONSTRE TERMINÉ

Le tribunal de Pojarevatz vient de rendre son verdict dans le procès monstre intenté aux bandits qui avaient terrorisé la région pendant plusieurs années, accomplissant plus de vingt attaques à main armée suivies de meurtres. Après ces débats qui ont duré trois mois, le jury a dû délibérer pendant dix jours examinant les dossiers des quarante-sept accusés.

Le tribunal a prononcé deux peines de mort et neuf peines de travaux forcés à perpétuité. Trente-six autres accusés sont condamnés à des peines de travaux forcés dont le total atteint deux cent soixante-neuf années. Pendant le procès plus de quatre cents témoins ont été entendus.

LES TROIS PLUS GROS

On apprend que la ville d'eaux de Marienbad se propose, pour la saison prochaine, d'inviter à faire une cure gratuite les trois plus gros hommes d'Allemagne et à faire de publicité.

LA CHAMBRE examina hier le budget des Conventions

La Chambre a discuté hier matin, du budget des conventions.

M. DE TINGUY DU POUET s'élève avec force contre les majorations de tarifs proposés par les réseaux de chemin de fer.

Diverses critiques sont présentées relativement à certaines erreurs d'exploitation. M. MOCH déplore qu'il n'y ait pas de représentants des ouvriers au sein de la Commission de techniciens chargée d'étudier le régime de la caisse des retraites des cheminots.

M. MOCH poursuit : dans le compte d'exploitation en réalisant certaines compressions dans le personnel administratif on pourrait économiser deux milliards par an.

M. Moch : il est inadmissible qu'un très petit nombre de gens, disposant de 244 millions et dont 122 millions leur donneront la majorité aux assemblées générales, soient les maîtres des grands réseaux où sont investis 68 milliards de capital. Enfin il propose la déchéance des grands réseaux pour rendre à la collectivité la plénitude de ses droits. (Appl. extrême gauche).

LES CONCLUSIONS du RAPPORTEUR

Au cours de la séance de l'après-midi, M. Guérin proteste contre la fiscalité qui accable les transports par chemin de fer.

Georges BONNET s'élève contre la non réintégration de cheminots révoqués en 1920 pour faits de grève, sous prétexte que les ateliers où ils travaillaient ont été cédés à l'industrie privée. Cet argument est inadmissible. Le député de Périgueux demande pour les cheminots révoqués la retraite proportionnelle dans les mêmes conditions que pour leurs autres camarades. (Appl.)

M. TINGUY DU POUET développe ensuite les conclusions de son rapport sur le budget des conventions.

Le rapporteur constate qu'on ne peut admettre un déficit permanent des réseaux qui conduirait à la faillite.

Il s'oppose à la solution qui consisterait à relever les tarifs et propose des réductions de dépenses pour les compagnies :

Quarante millions par la suppression d'emplois inutiles ou ce qui le deviendraient à la suite de certaines réformes, cela sans que les traitements soient effectivement réduits.

Le rapporteur engage une controverse technique avec M. Léon Blum sur le moyen d'alléger les charges des réseaux des dépenses de capitalisation de retraites.

M. DE TINGUY DU POUET estime qu'il faut par tous les moyens franchir la crise actuelle. Il apporte, dit-il, à cet effet, un allègement de 800 millions. Le rapporteur trouve encore la possibilité de plusieurs centaines de millions d'économies dans les dépenses du matériel dans une conversion à 5 % des obligations 6 % et dans la répartition sur un plus grand nombre d'exercices des arrérages des emprunts. Comme économiquement on ne peut surcharger le pays, il ne faut pas envisager une élévation de tarif de voyageurs de plus de 5 % et on ne peut guère envisager plus de cent millions de recettes supplémentaires sur les marchandises.

LES REVENDICATIONS DES CHEMINOTS

M. MASSIMI présente les revendications des cheminots retraités et des mécaniciens et chauffeurs.

M. PERNOT fait observer que dès son arrivée au ministère des Travaux Publics, il avait fait étendre à tous les réseaux les garanties des commissions de réforme qui existe sur le réseau de l'Etat. Des améliorations de traitements ont été obtenues.

M. DELIGNE fait remarquer qu'il a transmis au Conseil d'Etat une des revendications des mécaniciens et chauffeurs et que le Conseil d'Etat en délibérera mardi. (Appl.)

M. MASSIMI. — Je vous fais bien volontiers confiance.

CONTRE L'AUGMENTATION DES TARIFS

M. Frédéric BRUNET critique le régime des conventions de 1921 et voit dans des exonérations rigoureuses le remède à une situation qui ne peut pas durer.

M. DALADIER retient comme un argument décisif contre l'augmentation des tarifs de chemin de fer la crise économique ; il ne faut pas aggraver les charges de notre commerce, de notre industrie, de notre agriculture, qui ont tant de peine à lutter contre la concurrence.

(Lire la suite de deuxième page)

LE COUP DU CROCHET

C'est une attraction, qu'un café-concert de Paris, vient d'innover. « Le Coup du Crochet » consiste en une série d'auditions d'amateurs qui sont offertes au public en fin de spectacle et qui permettent à de jeunes « espoirs » de se révéler. Il y a bien des vendeurs et bien des midinettes qui ont dans leur cœur un « Chevalier » ou une « Mistinguett » qui sommeille et qui sont ravis de l'occasion qui leur est offerte de se produire. Au moment d'entrer en scène, l'artiste amateur est annoncé par un chansonnier. Si les spectateurs devinent un talent naissant, ils écoutent et ne ménagent pas leurs encouragements. Si, au contraire, le candidat est par trop nul, ils crient « crochet » et instantanément l'amateur est harponné par le fameux « crochet » et refoulé dans les coulisses. Cette attraction est très amusante et remporte un véritable succès.

On voit ici, le « crochet » apparaissant pour refouler un amateur « recalé ».

(W.W.Ph.).

LES SEXES IMPRÉCIS

On mande aux journaux berlinois que les peintres danois Gerda et Einar Wegner qui exposent actuellement leurs œuvres à Copenhague, viennent d'entamer prononcer leur divorce.

Au cours d'une opération chirurgicale, il a été admis que Einar Wegner était un hermaphodrite à tendance féminine. Le peintre bien connu porte aujourd'hui le nom de Lily Elbe.

AUX GRANDES MANŒUVRES NAVALES AMÉRICAINES

(W.W.Ph.).

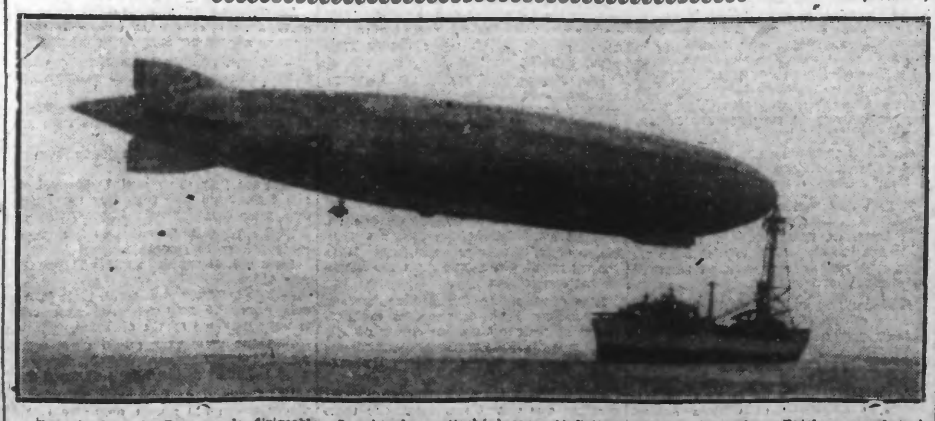

Dans la baie du Panama, le dirigeable « Los Angeles » attaché à son mât flottant élevé sur le navire « Patoka » prend part aux grandes manœuvres navales américaines. Celui-ci fait partie de la flotte protectrice destinée à défendre la zone du canal.